

Civilité Prénom NOM

Adresse

CP VILLE

Paris, le 16 décembre 2020

Objet : FCPI La Banque Postale Innovation n°16 : premier remboursement

Cher Souscripteur,

Vous détenez des parts A (code ISIN FR0012060028) du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) La Banque Postale Innovation n°16, que vous avez souscrites au cours de l'année 2014. Grâce à la souscription de ces parts, vous avez bénéficié d'une réduction fiscale sur l'impôt sur le revenu de 18% du montant de votre souscription, conformément aux règles fiscales en vigueur à l'époque.

Le Fonds ayant cédé des titres détenus en portefeuille, la société de gestion va pouvoir procéder à un **remboursement partiel anticipé** d'un montant de 75 € par part A souscrite représentant 15% de la valeur nominale des parts (500 €).

Aucune démarche de votre part n'est nécessaire. Le montant associé à ce remboursement sera crédité sur votre compte courant postal à compter du 18 décembre 2020.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce remboursement partiel viendra en déduction des prochaines valeurs liquidatives du FCPI et que vous conservez le même nombre de parts.

S'agissant d'un remboursement partiel du nominal souscrit (amortissement de parts), le montant distribué n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu ni aux prélèvements sociaux.

Votre Conseiller La Banque Postale demeure à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez également consulter le site www.siparexfondsfiscaux.com.

Nous vous prions d'agréer, Cher Souscripteur, l'expression de nos salutations distinguées.



Andréas Gall
Directeur Général Délégué

(1) Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la société de gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification